

GUIDE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE



2017-2018

SOMMAIRE

PETITE ENFANCE

- Les établissements d'accueil jeunes enfants 4
- Le Relais d'Assistante Maternelle 5

PRÉVENTION-MÉDIATION 7

FAMILLE

- La maison de l'Enfance et de la Famille 8
- Le Centre Social 9

ÉCOLES

- Inscriptions scolaires 10
- Écoles et collège 11
- Vacances scolaires 12

ÉDUCATION (3-11 ans)

- Projet éducatif territorial 13
- Service éducation 14
- Les différents accueils 15

LES ACTIONS MENÉES DANS LES ÉCOLES 22

CONTACTS

- Associations 26
- Service municipaux 27



ÉDITO

Chers parents, chères familles,

A l'écoute de l'ensemble des familles, la Ville veut faciliter l'accès aux structures d'accueil des enfants et des jeunes. Des tous petits, aux enfants et aux adolescents, tous les publics trouvent un mode de garde et d'accueil adapté sur notre territoire.

Saint-Jean soutient également la MJC qui s'adresse aux jeunes de plus de 14 ans, en les accompagnant dans leurs projets de mobilité et de citoyenneté. La Ville subventionne également d'autres associations qui apportent des services culturels, sportifs ou de loisirs aux familles.

L'année 2017-2018 sera marquée par le maintien des rythmes scolaires sur 9 ½ journées par semaine, avec classe le mercredi matin. C'est, en effet, dans la concertation avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves que le dialogue va être mené sur cette question qui ne peut se traiter dans la précipitation.

L'évènement majeur de cette année scolaire, sera sans aucun doute, l'ouverture du nouvel établissement socio-culturel « Les Granges », à proximité de l'Hôtel de Ville, programmée début 2018.

Ce lieu accueille la Médiathèque et la Ludothèque en accès libre et unique, un espace seniors et un espace Jeunes et Familles comprenant des activités du Centre social, le Club Ados 11-14 ans, l'Accueil Jeunes pour les + de 14 ans, un FAB LAB et les bureaux de la MJC.

Dans ce lieu résolument ouvert vers l'extérieur, les familles, les enfants et les jeunes y trouveront des services adaptés à leurs besoins et à leurs envies.

Enfin, en 2017-2018, vont être entamées les études de rénovation complète des 2 écoles du Centre, afin de moderniser et d'adapter les locaux aux besoins pédagogiques et d'accueil.

Nous vous engageons donc à parcourir ce guide qui vous permettra de découvrir l'étendue de l'environnement de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse à Saint-Jean.

Nous serons cette année encore à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches.

Bonne rentrée !

Marie-Dominique VEZIAN
Conseillère départementale
Maire de Saint-Jean



Céline MORETTO
Adjointe en charge de l'Education
et de la Famille





- Le Pôle Solidarité et Petite Enfance propose une permanence d'accueil Petite Enfance sur rendez-vous tous les lundis et jeudis de 9h à 12h à l'Espace Victor Hugo, 4 chemin du Bois de Saget : 05 61 37 88 32, pour constituer toute demande en accueil individuel et collectif, afin de faciliter les démarches des parents et futurs parents
- Liste des assistantes maternelles agréées.
Information au Relais Assistantes Maternelles : 05 62 89 97 98
petite.enfance@mairie-saintjean.fr

Les Établissements d'Accueil pour les Jeunes Enfants

2 crèches d'accueil multiactivités

«Au Pays des Fées»
Place François Mitterrand
05 62 89 05 95
Gestionnaire : Mutualité Française Haute Garonne
Directrices : Isabelle Moulet et Laurence Cazanave
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

«La Pitchounelle»
20 Avenue de Lestang
05 61 74 50 34
Gestionnaire : Loisirs Education Citoyenneté
Directrice : Marie-Françoise Capel
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Maison de l'Enfance et de la Famille
37 bis avenue Lapeyrière
05 62 89 97 98 (répondeur)

- **Accueil collectif des assistantes maternelles accompagnées des enfants** : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h
- **Accueil individuel sur RV** : lundi et vendredi de 13h30 à 15h30, mercredi de 13h30 à 18h.
- **Accueil des assistantes maternelles** : informations sur les contrats de travail et la législation ; accompagnement dans les démarches et soutien dans l'exercice de leur profession ; organisation de formations et de réunions d'information thématiques.
- **Accueil des parents** : informations sur les différents modes d'accueil, sur les prestations familiales, sur les disponibilités des assistantes maternelles agréées, sur les contrats de travail et la législation.

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible au RAM et à la PMI.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Maison des solidarités du Conseil
Départemental de Haute-Garonne
8 chemin du Bois de Saget
05 34 25 50 50

Consultation de nourrissons

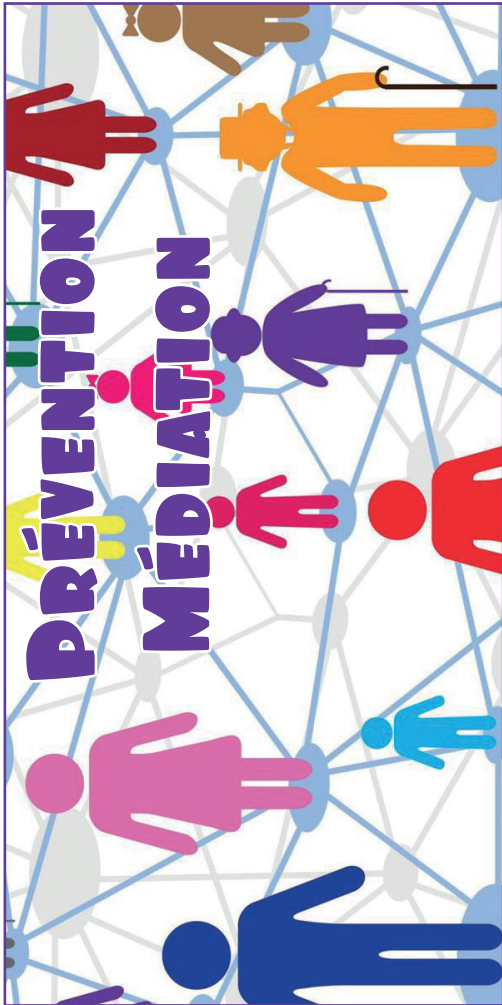
Permanence du médecin pédiatre de la PMI et des puéricultrices tous les jeudis matins.

Permanence accueil Petite Enfance
Espace Victor Hugo - 4 chemin du Bois de Saget - 05 61 37 88 32
petite.enfance@mairie-saintjean.fr

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un espace ressources, de paroles, de prévention des risques (décrochage scolaire, addictions avec ou sans produit, exclusion...) d'accompagnement et d'orientation des jeunes dans leurs démarches, leurs projets...

Etablir une présence de proximité et un lien de confiance, offrir un espace sécurisant, rassurant et anonyme, proposer des groupes de paroles au collège, des interventions dans les écoles et lors des manifestations festives, des après-midis sans écran, des soirées jeux en famille... telles sont les missions de l'équipe de médiation sociale qui travaille en lien avec les professionnels et partenaires du territoire pour répondre aux attentes et problématiques spécifiques de l'Adolescence et de la Jeunesse.



Au travers des échanges avec les adolescents, les jeunes et les familles, le Service Prévention Médiation repère des besoins spécifiques et propose des actions de sensibilisation, d'information, d'orientation et de prise en charge des conduites addictives...

Des actions sont menées tout au long de l'année, vacances scolaires comprises sur :

- les addictions sans produit (10/16 ans)
- les addictions avec produits notamment sur les multi-consommations (13/16 ans) avec ARPADE.
- la sensibilisation à la citoyenneté et à la laïcité dans les écoles et au collège avec les équipes éducatives et pédagogiques, la Maison des Adolescents...

Des « après-midis et journées sans écran » sont organisés pour retrouver le goût de jouer ensemble avec des jeux de stratégie, coopératifs, des jeux de plateaux, accompagnés de réalisation de décors et personnages par les ados/jeunes à la ludothèque.

Lors des tournées de rues et des temps festifs et conviviaux, des lunettes spéciales de simulation avec des parcours, éthylo-tests... sont mis à disposition des jeunes et de leur famille, pour démontrer les difficultés à se déplacer et appréhender les objets et les obstacles, pour personnes sous emprise de l'alcool, de cannabis, de drogues dures...

Des conférences / débats ouvertes aux ados/jeunes, parents et professionnels animées par des intervenants spécialisés sont organisées autour des problématiques adolescentes.

Des sorties à la journée et des soirées en famille en partenariat avec le Centre Social ponctuent l'année et permettent de privilégier les liens sociaux et familiaux.

Le service Prévention Médiation

accueille avec ou sans rendez-vous les adolescents, les jeunes de 12 à 25 ans et leurs parents

16 chemin du Bois de Saget - 05 61 37 74 07 ou 06 33 00 27 32 - prevention.mediation@mairie-saintjean.fr



La maison des couleurs

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Familles, parents et grands-parents d'enfants de moins de 5 ans, le Lieu d'Accueil Enfants Parents est pour vous afin d'échanger sur les questions de parents. C'est un lieu ressources avec des professionnels de la petite enfance pour travailler le lien enfants et parents. La Maison des couleurs est ouverte lundi et vendredi de 15h30 à 18 h, mardi de 9h à 12 et de 14 h à 18h et jeudi de 14h à 18h. Un primo accueil individuel est proposé pour présenter les orientations et la philosophie de ce lieu.

Espace écoute famille

Cet espace s'adresse à tous, parents, grands-parents... qui rencontrent des difficultés familiales avec leurs enfants, petits-enfants, entre frères et sœurs, parents... Vous avez besoin d'un conseil, d'une orientation, d'une écoute, une équipe de professionnels (Psychologue, Educatrice de Jeunes Enfants...) vous accueille dans le respect, dans un espace confidentiel afin de consolider les liens familiaux et accompagner la fonction parentale, sur rendez-vous à la Maison de l'Enfance et de la Famille.

Permanence de la CAF

Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi de 13h30 à 17h (sur rdv)

4 chemin du Bois de Saget

08 10 25 31 10

www.caf.fr



MEF

Maison de l'Enfance et de la Famille

37 bis avenue Lapeyrière

05 62 89 48 27

Le Centre Social

- **Pour qui ?** Ouvert à tous les habitants quel que soit l'âge, seul ou en famille, avec les enfants ou petits-enfants, les amis, les voisins... il s'enrichit des différences et trouve tout son sens dans le proverbe africain « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin... »
- **Pour quoi ?** Un accueil, des activités adultes (ateliers mémoire, cuisine, loisirs créatifs, couture), des informations sur les thèmes de la vie quotidienne, des activités en familles avec les enfants et petits-enfants de 5 à 12 ans pour créer, explorer, jouer, cuisiner...
- **Des animations pour tous :** sorties de loisirs et culturelles, animations culinaires dans les écoles et sur le marché, fête de voisins, bourse aux jouets...
- **Des actions partenariales :** journée du jeu, journée nature, ateliers et groupes d'échange autour du "consommer autrement" avec la Maison des Solidarités...
- **Où ?** À la Maison de l'Enfance et de la Famille. Les lundis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h et les mercredis de 14h à 18h. 05 62 89 48 27
À la Résidence du Soleil - 60 chemin de Montrabé : 05 34 33 29 12 . Les mardis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h et les 1ers samedis du mois de 10 h à 12h



Seul on va plus vite,
Ensemble on va plus loin...

Pôle Solidarité Famille et Petite Enfance

4 chemin du Bois de Saget

05 61 37 88 31

centre.social@mairie-saintjean.fr



Les inscriptions scolaires

- Toute nouvelle inscription scolaire (entrée en petite section, entrée au CP ou arrivée dans la commune) s'effectue au service Education de la Ville.
- Les familles doivent être munies de leur livret de famille, d'un justificatif de domicile, et le cas échéant, d'un certificat de radiation de l'école précédente. En cas de divorce, le jugement devra obligatoirement être présenté.
- Aucune inscription n'est effectuée directement dans les écoles.
- Les demandes de dérogation à la carte scolaire sont examinées par la commission scolarisation, composée des directeurs d'écoles et de l'Adjointe au Maire.
- Le directeur d'école, après pré-inscription par la Ville, procède à l'admission définitive de l'enfant.
- Imprimé d'inscription scolaire à télécharger sur le site internet de la mairie : www.mairie-saintjean.fr - *rubrique Mes Services, Enfance Jeunesse Education*.
- La commune de Saint-Jean accueille une classe spécialisée dans l'accueil d'enfants de différentes communes, en situation de handicap (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Située à l'école élémentaire du centre, elle accueille au maximum 12 élèves, susceptibles de bénéficier d'un transport adapté mis à disposition par le Conseil départemental.

Les écoles et le collège

Groupe Scolaire Preissac - rue des Arbousiers

Ecole Preissac Maternelle (5 classes) - Directrice : Virginie Taillefer 05 61 74 17 92, ce.0311658j@ac-toulouse.fr

Ecole Preissac Élémentaire (9 classes) - Directrice : Gratiane Laplace 05 61 74 31 38, ce.0311625y@ac-toulouse.fr

Groupe Scolaire Marcel Langer - 71 chemin Montrabé Ecole Marcel Langer

Maternelle (4 classes)

Elémentaire (7 classes)

Directrice : Christine Poulmarc'h 05 34 30 03 01 (maternelle) 05 34 30 03 02 (élémentaire), ce.0312710c@ac-toulouse.fr

Groupe scolaire Saint-Jean Centre Place François-Mitterrand

Ecole Centre Maternelle (5 classes) - Directeur : Jean-Paul Talagrand 05 61 74 60 97, ce.0311394x@ac-toulouse.fr

Ecole du Centre Élémentaire (11 classes dont la classe Ulis) - Directrice : Corinne Cartier 05 61 74 63 03, ce.0312419l@ac-toulouse.fr

Sécurité aux abords des écoles : un agent de la police municipale est présent pour veiller à la sécurité de vos enfants lors des entrées et sorties des élèves.

Collège Romain Rolland

Principal : Daniel Palpacuer Chemin Belbèze 05 61 37 67 00, 0311722d@ac-toulouse.fr

Des règles à respecter : Pour la sécurité des enfants, il est impératif d'être vigilant aux abords des écoles, de rouler lentement et de stationner sur les parkings ou sur les places matérialisées.

Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Rouffiac Tolosan : 05 61 09 21 25

Calendrier Scolaire

Rentrée scolaire 2017

Jour de la reprise - le lundi 4 septembre 2017

Vacances de la Toussaint 2017

Fin des cours - le vendredi 20 octobre 2017

Jour de la reprise - le lundi 6 novembre 2017

Vacances de Noël 2017

Fin des cours - le vendredi 22 décembre 2017

Jour de la reprise - le lundi 8 janvier 2018

Vacances d'Hiver 2018

Fin des cours - le vendredi 16 février 2018

Jour de la reprise - le lundi 5 mars 2018

Vacances de Printemps 2018

Fin des cours - le vendredi 13 avril 2018

Jour de la reprise - le lundi 30 avril 2018

Pont de l'Ascension 2018

Pas d'école le vendredi 11 mai 2018

Grandes vacances 2018

Fin des cours - le vendredi 6 juillet 2018

La ville verse 44,20 € par élève et par an pour les frais de fonctionnement de chaque école (fournitures, matériel pédagogique...). Elle finance des projets spécifiques (location de bus pour les sorties vélo, achat de vélos, tricycles...) et verse également 15 € par élève à la coopérative de chaque école, pour l'organisation des sorties scolaires.

Un partenariat mis en place avec le Centre Communal d'Action Sociale a permis la création d'un fond d'aide pour les familles rencontrant des difficultés pour l'accès aux sorties scolaires de leurs enfants.

Elle gère également l'entretien des bâtiments scolaires et procède aux achats nécessaires au bon déroulement des enseignements pédagogiques (mobilier, ordinateurs...).



Le Projet Éducatif Territorial

En 2015-2016, la ville a élaboré son PEDT (*Projet Educatif Territorial*) conçu de façon concertée et partenariale. Celui-ci a été validé par l'Etat, l'Education Nationale et la CAF.

Il s'appuie sur des valeurs communes et partagées par tous les acteurs gravitant autour de l'enfant, du jeune et de sa famille, sur lesquelles sera axée la politique éducative de la ville.

Les valeurs éducatives, sociales et culturelles, qui fondent de façon transversale l'action menée par les services municipaux se déclinent de la façon suivante :

- Identifier et mobiliser les ressources éducatives du territoire autour d'un projet commun centré sur les enfants et les jeunes.
- Garantir la continuité des interventions, la complémentarité et la cohérence éducative des actions pour l'enfance et la jeunesse mises en œuvre par les différents acteurs éducatifs (écoles, collège, associations, collectivités, familles...)
- Assurer l'articulation des interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant (organisation des activités, lieux, intervenants, coûts, transports..) en mobilisant toutes les ressources du territoire.
- S'assurer ensemble que les activités proposées aux mineurs garantissent leur sécurité, sont adaptées à leur âge, et respectent leur rythme de vie.
- Favoriser dans la mesure du possible l'égal accès de tous les enfants et les jeunes à des loisirs éducatifs de qualité.

Le Service Éducation

Le service Education encadre environ 140 professionnels du secteur scolaire, péri et extra scolaire dans la commune pour le bien-être et la sécurité des enfants. Toutes les formalités administratives (dossier d'inscription, facturation, paiement mensuel, questions, difficultés...) sont à effectuer auprès de ce Service.

Service Education, 4 chemin du Bois de Saget. Tél : 05 67 20 00 20, education@mairie-saintjean.fr

Horaires d'ouverture ; du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Réservation des activités :

Avant chaque rentrée, pour fréquenter les structures d'accueil, chaque famille doit obligatoirement déposer le dossier d'inscription aux activités péri et extra scolaires pour l'année scolaire à venir.

Ce dossier est accompagné des pièces nécessaires : avis d'imposition de l'année en cours, attestation d'assurance aux activités péri et extra scolaires....

Imprimés d'inscription aux activités péri et extra scolaires à télécharger et calendrier, informations sur les modes de réservation aux activités à retrouver sur le site internet de la mairie : www.mairie-saintjean.fr, rubrique *kiosque famille* (pour une 1ère connexion, obtenir son identifiant auprès du service Education).

Tout parent communiquant son adresse mail sera destinataire au cours de l'année des informations concernant l'accueil de son enfant : grève, activités, informations utiles, enquête.... Si ce n'est déjà fait, vous êtes invités à transmettre votre adresse mail.

Le Kiosque Famille :

Sécurité, rapidité et souplesse pour réserver, modifier, annuler et régler vos factures

Toutes les réservations et modifications cantines, ALAE du mercredi après-midi, ALSH ou Club Ados petites et grandes vacances s'effectuent depuis chez soi, sur le Kiosque Familles, dans les délais communiqués.

Site : www.mairie-saintjean.fr, rubrique *kiosque famille*, saisir votre identifiant (n° famille figurant sur la facture) et votre mot de passe (à créer).

Chaque début de mois, votre facture est disponible sur le Kiosque, dès réception d'un mail d'information transmis par le Service Éducation.

Paiement sécurisé en ligne de la facture mensuelle, avant le 20 du mois suivant.

Possibilité de régler par carte bancaire, chèque ou espèces auprès du Service Education (Chèques vacances, Comités d'Entreprise, Aides Vacances Loisirs CAF pour l'ALSH et Club Ados – vacances scolaires).

14 octobre 2017 : 11ème édition de la Journée du Jeu à Alex Jany de 14h à 19h.

Thématique annuelle « L'art d'être différent ».

**De nombreuses autres manifestations au cours de l'année scolaire à retrouver sur
www.mairie-saintjean.fr.**

Les différents accueils

Accueils durant le temps scolaire

La Ville de Saint-Jean a mis en place un ALAE dans chaque école de la commune. Il accueille les enfants scolarisés, avant et après l'école, et le mercredi après-midi. Les ALAE sont des centres de loisirs pour les temps d'accueil périscolaire. Un projet éducatif et pédagogique est travaillé dans chaque ALAE. Des agents communaux diplômés et formés sont chargés d'accueillir les enfants et d'animer ces temps périscolaires dans les locaux prévus et aménagés à cet effet.

Accueil du matin

Les enfants sont accueillis dès 7h30. Leur arrivée peut s'échelonner jusqu'à 8h50. Le personnel propose des jeux, des activités ludiques aux enfants et veille particulièrement à conserver une ambiance calme pour ceux qui arrivent à peine réveillés.

Ateliers péri-scolaires

Des ateliers thématiques ne nécessitant pas de réservation préalable sont régulièrement proposés aux enfants : activités sportives et ludiques, ateliers ludothèque (distincts mais complémentaires des ateliers sur temps scolaire), ateliers contes, ateliers prévention des petites violences scolaires.... Ces ateliers, en cohérence avec les projets d'école, privilégient le rythme de l'enfant et l'invite, durant une journée bien chargée, au repos, au jeu et à la lecture. Chaque ALAE propose bien d'autres activités ou ateliers ludiques, propres à chaque structure et contribuant à éveiller l'imagination des enfants.

Accueil du soir

Les enfants sont accueillis dès 16h15. Leur départ peuvent s'effectuer dès 16h30 et s'échelonner jusqu'à 18h30. Les parents ne pouvant, exceptionnellement, pas venir chercher leur enfant à l'heure de fermeture devront prévenir le responsable de l'ALAE dans les meilleurs délais. Pour toute modification en cours d'année, il est important de prévenir le responsable de l'ALAE fréquenté par l'enfant, ou le service Education.



Facturation ALAE

Chaque accueil fréquenté est facturé (matin, midi, soir et/ou mercredi après-midi). Toute séquence entamée est due. Seuls les accueils fréquentés sont facturés. Se reporter à la grille de tarifs en vigueur. La facture est mensuelle et regroupe toutes les autres prestations consommées : Alsh, cantines, Club Ados.

Accueil ALAE Midi et Restauration scolaire

Le temps de «midi» (de 12h à 14h) comprend le temps du repas (environ 45 minutes) et un temps d'animation après le repas (ou l'inverse pour les plus grands, déjeunant au second service). Sauf accord préalable avec les parents et sur motif justifié, aucun enfant ne peut quitter l'ALAE entre 12h et 13h50.

Un protocole de sortie anticipée à 13h peut être mis en place uniquement pour les enfants de petite section, surtout en début d'année scolaire, après évaluation de l'école.

Contact : direction de l'école.

Le temps de repas doit rester un moment de détente et d'échange entre les enfants et entre les enfants et les adultes. L'équipe de l'ALAE prend le repas avec les enfants. Pour faciliter la récupération des enfants, des espaces de découverte et de détente sont aménagés, de même que des ateliers d'expression en activités libres.

Restauration scolaire

Les repas sont préparés et livrés par le prestataire API, entreprise située à Saint-Jean. Les menus sont élaborés par cycle de vacances (vacances incluses) par une diététicienne. La commission Restauration scolaire à laquelle participent des parents d'élèves élus les valide. Les produits frais sont privilégiés. Des pâtisseries et compotes de fruits frais (préparation maison), des soupes de légumes frais en hiver, 20% de produits BIO sont aussi proposés.

Menus disponibles sur <http://villedesaintjean.apimobile.fr>, dans les panneaux d'affichage devant chaque école ou dans les cantines.

Des animations régulières en fonction des saisons sont proposées aux enfants tout au long de l'année (ex : « La semaine du Gout », animations ludiques ...).

Modification ou annulation de la cantine

Il est possible de modifier ou d'annuler un repas sans facturation via internet sur le Kiosque famille ou auprès du Service Éducation, la veille avant 9h (le vendredi avant 9h pour le lundi), soit par téléphone (répondeur), soit par courriel.

Toute absence non signalée est facturée.

À noter ! Lorsque l'enfant est inscrit à la cantine, il est obligatoirement inscrit à l'activité ALAE.

Cette inscription se fait en début d'année à l'aide du dossier d'inscription. Aucune autre fiche de réservation n'est demandée dans l'année.

Pour toute fréquentation irrégulière de la cantine, la réservation s'effectue sur le Kiosque Famille ou auprès du Service Education avant la veille de la prise de repas avant 9 heures.

Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) et panier repas

Pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires, ou suivant un régime alimentaire lié à une maladie chronique, possibilité de mise en place d'un Protocole d'accueil individualisé. La ville fournit des repas de substitution uniquement en cas d'allergie à l'oeuf ou au poisson, ou d'intolérance au lait.

Préciser impérativement le type d'allergie ou d'intolérance à l'aide d'un certificat médical obligatoire. Pour tout autre type d'allergie non gérée par la Ville, la famille a la possibilité de fournir un panier repas (application du tarif Alae midi seulement).

Contactez la Direction de l'école ou le Service Restauration scolaire pour connaître les démarches à suivre.

Prise en charge par la Ville de certains repas avec éviction (sans viande, sans porc, sans œuf, sans poisson, pauvre en lait...) au tarif habituel.

Renseigner la fiche « Allergie ou repas de substitution en restauration scolaire du lundi au vendredi et ALSH vacances scolaires » disponible sur le kiosque famille.

L'ALAE du mercredi après-midi

Durant le temps scolaire, les enfants sont accueillis les mercredis après-midi, dans leurs écoles respectives.

L'accueil a lieu de 12h à 18h30, avec possibilité de départ entre 13h30 et 14h, puis à partir de 16h30.

Chaque enfant mange donc sur sa propre structure aux conditions habituelles.

Souplesse et simplicité pour récupérer ses enfants, soit entre 13h30 et 14h soit après 16h30.

Des ateliers découverte, des activités ludiques sont proposés.

Réservations ALAE du mercredi après midi

Les réservations à l'ALAE des mercredis après-midi se font soit sur le kiosque familles, soit au Service Education.

Annulation ou modification du mercredi

Pour la cantine et l'ALAE de 12h à 14h : réservation dans les conditions habituelles comme les autres jours de la semaine, annulation sans facturation la veille avant 9h.

Pour l'accueil de 14h à 18h30 : Annulation sans facturation la veille avant 9h.

Passé ce délai, la réservation est facturée.

Les enfants scolarisés hors Saint Jean sont inscrits sur le site de l'école Marcel Langer.

Le tarif extérieur s'applique aux enfants ne résidant pas à Saint Jean sauf pour les enfants de la classe Ulis.

Un supplément pour présence sans réservation à l'ALAE du mercredi après-midi est appliqué

Accueils durant les vacances scolaires

Les enfants de 3 à 11 ans

L'ALSH accueille les enfants de 3 à 11 ans, dans les locaux situés au 24 avenue de Lestang, à Saint-Jean, durant les petites et grandes vacances scolaires.

L'accueil s'effectue sur une journée entière, le matin avec ou sans repas ou l'après-midi avec ou sans repas.

L'accueil du matin a lieu entre 7h30 et 9h et le départ du soir s'effectue entre 17h et 18h30 (possibilité d'amener ou récupérer l'enfant entre 11h30 et 12h ou 13h30 et 14h).

Les réservations, modifications ou annulations s'effectuent, soit sur le Kiosque Famille, soit au Service Education, à des dates précises annoncées par site internet, affichage, mails...

Annulations ou modifications Petites vacances

Annulation sans facturation une semaine avant chaque début de petites vacances. Passé ce délai, la réservation est facturée sauf sur remise d'un certificat médical au service Éducation (facturation du 1er jour de réservation).

Annulations ou modifications Grandes vacances

Annulation sans facturation jusqu'au 15 juin pour le mois de juillet et jusqu'au 15 juillet pour le mois d'août. Passé ce délai, la réservation est facturée sauf sur remise d'un certificat médical au service Éducation (facturation des 2 premiers jours de réservation).

Changement 2017-2018 - Le coût des sorties ALSH est intégré dans le coût journée ou ½ journée. Il n'y a plus nécessité d'effectuer des réservations préalables pour les sorties

Séjours

Plusieurs séjours thématiques (sport, mer, multiactivités, culture...) sont proposés chaque année pour les enfants de 5 à 11 ans, lors des vacances d'Hiver, de Pâques et d'été. Les réservations se font au Service Éducation, dans la limite des places disponibles, à des dates précises annoncées par site internet, affichage, mails... Le paiement peut s'effectuer en 2 ou 3 fois.

Fermeture annuelle lors des vacances

Noël 2017 : du 26 au 29 décembre

Été 2018 : du 20 au 24 août

Planning des sorties disponible sur le Kiosque Famille et le site internet de la Ville.

Contact ALSH : 05 61 74 34 49 ou accueil.loisirs@mairie-saintjean.fr ou education@mairie-saintjean.fr

Les ados de 11 à 14 ans

Le Club Ados accueille durant les vacances scolaires les collégiens de 11 à 15 ans, dans le local «jeunes» à côté de la bibliothèque, au 16 chemin du Bois de Saget. L'accueil au Club Ados aura lieu aux Granges dès les vacances de février 2018.

Les jeunes sont encadrés par des animateurs diplômés qui proposent diverses activités en tenant compte des demandes de leur public. Des séjours, des sorties ont aussi lieu tout au long de l'année.

L'accueil s'effectue sur une journée entière, le matin ou l'après-midi. Le repas froid (possibilité d'être réchauffé) est toujours fourni par les parents.

Changement 2017-2018

Réservation préalable aux accueils journées ou ½ journées, tarifs journées ou ½ journées

Journée : l'accueil du matin a lieu à partir de 8h45 et le départ du soir s'effectue avant 18h.

½ journée matin : l'accueil a lieu à partir de 8h45 et le départ a lieu avant 13h

½ journée après-midi : l'accueil a lieu après 13h et le départ s'effectue avant 18h.

Annulations ou modifications Club Ados

Les réservations, modifications ou annulations s'effectuent, soit sur le Kiosque Famille, soit au Service Education, à des dates précises annoncées par site internet, affichage, mails, blog du Club Ados..., dans les mêmes conditions que l'ALSH.

Fermeture annuelle lors des vacances

Noël 2017 : du 26 décembre 2017 au 5 janvier 2018

Été 2018 : du 13 au 24 août

Planning des sorties disponible sur le blog du Club ados : <https://leclubados.wordpress.com/>

Contact Club Ados 06 08 99 26 06 ou clubados@mairie-saintjean.fr ou education@mairie-saintjean.fr

Les jeunes de plus de 14 ans

La MJC propose un accueil jeune en direction des 14-18 ans dans le local «jeunes» à côté de la bibliothèque, au 16 chemin du Bois de Saget. L'accueil aura lieu aux Granges dès début 2018.

L'équipe d'animation accompagne les jeunes pour les aider à structurer leurs projets, individuels ou collectifs. Des projets à caractère culturel, de loisirs, solidaire, qui s'inscrivent dans la vie de la cité (organisation de manifestations, de séjours et sorties culturelles, de projets humanitaires, artistiques...). La MJC accompagne les jeunes dans leur accès à l'autonomie, à la citoyenneté, ainsi qu'à la mobilité, notamment par le développement de projets européens, voire internationaux.

L'accueil jeune pour les 14-18 ans est ouvert pendant les vacances les après-midis et soirées, dans le local à côté de la bibliothèque, en horaires décalés par rapport au Club des Ados et certaines soirées ou samedis durant le temps scolaire.

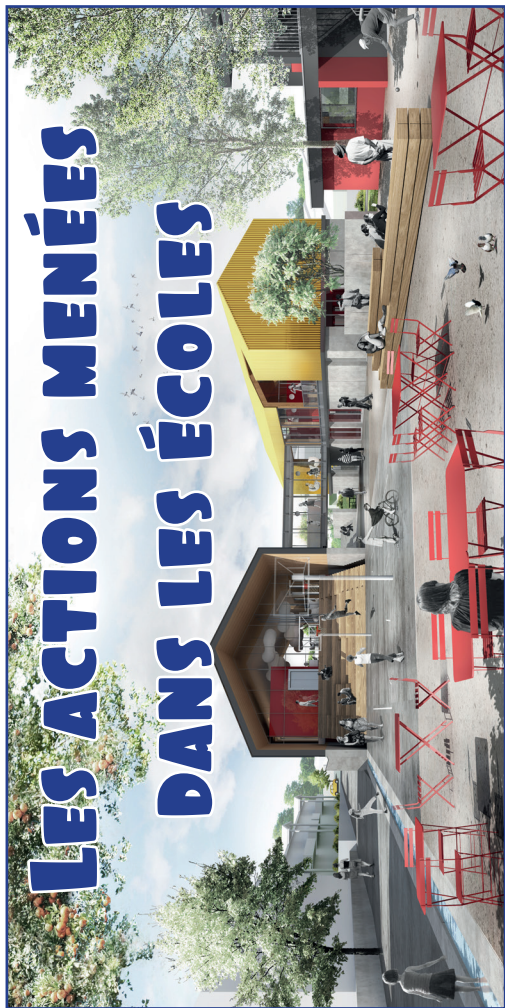
Les jeunes peuvent prendre contact avec l'équipe de la MJC pour envisager des accueils à d'autres moments.

Contact : MJC 05 61 37 63 11 - mjcsaintjean@free.fr

Site internet : mjcsaintjean.free.fr/



LES ACTIONS MENÉES DANS LES ÉCOLES



Spectacles scolaires

Tout au long de l'année, la Mairie propose des spectacles pour les enfants et organise, avant les vacances de Noël, des représentations pour l'ensemble des enfants de la PS au CM2.

Animations autour du livre

Permettre aux élèves de se familiariser avec les livres, apprendre à devenir autonome, prendre du plaisir à lire, découvrir des livres et écouter des histoires... Autant de missions dévolues aux professionnelles de la Bibliothèque qui, en partenariat avec les enseignants, accueillent des classes ou se déplacent dans les écoles et au Collège. Prix des Incorruptibles, Voyage-Lecture, accueil d'expositions, rencontres d'auteurs, d'illustrateurs, projets livre-spectacle en lien avec le service culture..., le panel d'actions est riche et varié pour le plus grand plaisir des élèves

Musique

Un intervenant municipal diplômé est mis à disposition des classes élémentaires, afin de permettre aux élèves, à l'aide du matériel musical fourni par la Ville, d'acquérir des bases musicales avec les restitutions de celles-ci sous la forme d'un spectacle programmé en fin d'année scolaire..

Piscine

La Mairie met à disposition des intervenants d'état diplômés et agréés par l'Education Nationale ainsi que les transports en bus pour se rendre à la piscine.

Sports

La Mairie contribue à la pratique de l'éducation physique et sportive à travers différentes disciplines, de la grande section au CM2. Les intervenants sportifs municipaux, diplômés et agréés par l'Education Nationale sont mis à disposition des écoles. La Ville prête ses installations sportives, le matériel et le transport par bus des classes les plus éloignées des installations. Les enseignants décident du choix des activités proposées en partenariat avec l'intervenant. Les rencontres sportives, organisées en mai-juin à l'initiative des enseignants, ponctuent le travail mené durant l'année scolaire.

La Ville met également ses installations sportives à disposition du Collège.

«Bien manger et bien bouger»

“Bien manger et bien bouger” sont des facteurs de protection de la santé. Depuis 2004, Saint-Jean participe aux programmes de prévention et de santé publique. Pour mettre en pratique les recommandations du Programme National Nutrition Santé, des actions de prévention sont proposées afin de sensibiliser de façon ludique les enfants à l'équilibre alimentaire. Elles reposent sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs : enseignants, professionnels de santé, animateurs ALAE, agents de restauration scolaire, éducateurs sportifs, professionnels de la petite enfance, associations de parents d'élèves, sportives...

La Bibliothèque

Située au 14 chemin du Bois de Saget, elle accueille les enfants dès leur plus jeune âge. Elle propose un large choix de documents et un accompagnement dans leurs apprentissages. Le personnel se tient à la disposition des enfants pour les guider dans leur choix ou les aider dans leurs recherches. La consultation sur place est libre et gratuite.

Horaires d'ouverture sur le site internet de la Ville

Informations : 05 61 37 63 07 - bibliotheque@mairie-saintjean.fr

La Ludothèque

Située à l'Espace Belbèze, la ludothèque est un espace de jeu, d'animations ludiques et de rencontres qui permet d'accueillir des personnes de tous âges. La ludothèque est aussi ouverte aux crèches, centres de loisirs, institutions spécialisées...

Horaires d'ouverture sur le site internet de la Ville

Informations : 05 61 37 63 13 - ludotheque@mairie-saintjean.fr

La médiathèque et la ludothèque dans les granges

Début 2018, ces deux structures déménagent aux « Granges ».

Dotées d'un accueil commun, la Médiathèque et la Ludothèque vont fonctionner conjointement et proposer à tous un accès aisé aux collections dans un environnement convivial. Chacun pourra donc sur un même lieu, jouer, lire, écouter de la musique, regarder un film, surfer sur Internet, choisir des documents (livres et/ou jeux) à emprunter ou participer aux animations.

Les usagers vont trouver un lieu clair, aéré, joyeux, propice aux échanges et aux découvertes.

Plusieurs espaces ont été imaginés : espace multimédia, espace albums, espace ados, espace documentaires....

Le volume des collections va être augmenté, un espace multimédia va aussi être créé.

Une terrasse accueillante permettra de flâner à l'extérieur en compagnie d'un bon livre.

Grâce à la création d'un espace public numérique, jeunes et adultes pourront avoir accès à internet, consulter des abonnements en ligne...

Des animations littéraires, des séances de conte, des ateliers, des interventions de la ludothécaire seront proposés dans un espace dédié et convivial (salle de « L'Atelier »).

Des actions en partenariat seront menées avec les autres structures présentes aux « Granges » : Club Ados, accueil jeunes MJC, Centre social, Association Age d'Or, FABLAB géré par la MJC.

Tarifs de la Médiathèque et de la Ludothèque dès le 1er septembre 2017

Accès libre et gratuit aux 2 structures (bibliothèque et ludothèque).

L'adhésion devient commune aux deux structures et permet l'emprunt de tous documents (livres, jeux, documents sonores...).

Participation aux ateliers payants proposés par les 2 structures sous réserve de l'acquittement de l'adhésion annuelle

Maintien de l'adhésion familiale (1 carte par membre de la famille considérée au titre de l'adresse du foyer).

Tarifs :

15€ adhésion pour familles Saint-Jean et assistantes maternelles agréées

25€ adhésion pour familles ou structures hors Saint-Jean

Gratuité pour les structures Saint-Jean

Application du tarif demandeur emploi et étudiant, pour les personnes isolées, sur présentation de justificatif :

5€ Saint-Jean

10€ hors Saint-Jean

NOUVEAU : emprunt de jeux possible à la Ludothèque installée aux Granges en 2018.

Le FabLab au sein des Granges

La Ville soutient le projet de la MJC qui, dans le cadre de sa mission d'éducation populaire et de pépinière de projets innovants, va ouvrir début 2018 un Fab Lab (laboratoire coopératif de fabrication, de prototypage, d'expérimentation et de création qui repose sur l'usage de machines-outils numériques), lieu ouvert à tous les publics.

Horaires d'ouverture bientôt disponibles sur le site internet de la Ville et de la MJC.

Associations

Sports

O.M.S. (Office Municipal des Sports) 05 61 12 18 83 oms.stjean@orange.fr
Arts martiaux de Saint-Jean 05 62 89 16 12 dojo.stjean@free.fr
Escalade - Les margouillats 06 27 58 24 03 escalade.saintjean@gmail.com
Football BMSJ 06 80 25 43 99 dauzats.maurice@sfr.fr
Saint-Jean Gymnique 06 07 84 44 74 sophie.moyer@sfr.fr
Badminton club 06 06 75 37 86 www.sjbc31.com
Handball Club Saint-Jean 06 87 23 46 71 hbc.saintjean@gmail.com
Nord Est Toulousain Basket Club 06 86 40 32 74 reicremjm@free.fr
Tennis 05 61 74 51 41 tc.stjean31@orange.fr

Culture

MJC 05 61 37 63 11 mjcsaintjean@free.fr
Atelier Danse impro 06 65 61 34 49 caroledalu@yahoo.fr
Ecole de Musique (ADMNET) 09 82 39 72 18 contact@dansemusique.net

Éducation

Espace solidarité Aide aux devoirs 05 61 74 06 46 g.taron@libertysurf.fr
Com'Unity 06 77 09 78 98 - 06 72 93 19 07 assococomunity31@gmail.com

Parents d'élèves

AIPE - Ecoles du Centre aipesaintjean@gmail.com
AIPE - Ecole Marcel Langer aipemarcellanger@laposte.fr
FCPE - Ecoles Preissac fcpepreissac@gmail.com
AIPEC- Collège Romain Rolland college.saintjean@aipec.fr
FCPE - Collège Romain Rolland carine.yannotto@wanadoo.fr



Services Municipaux

Service Education 05 67 20 00 20 education@mairie-saintjean.fr

Direction Education Culture Marie-Laure Déjean-Beauchaud marielaure.dejean@mairie-saintjean.fr

Service Enfance-Jeunesse Stéphanie Mercadier stephanie.mercadier@mairie-saintjean.fr

Régie Générale Elisabeth Coiffé 05 61 37 74 01 (répondeur) regie.generale@mairie-saintjean.fr

Affaires Scolaires Annie Cazaux annie.cazaux@mairie-saintjean.fr

Restauration Scolaire Sylvie Theron sylvie.theron@mairie-saintjean.fr

Accueil de Loisirs (ALSH) Katia Cardinal 05 61 74 34 49 accueil.loisirs@mairie-saintjean.fr

ALAE Elémentaire Preissac Laurine Lombardie 06 78 94 88 63 clae.preissac.elem@mairie-saintjean.fr

ALAE Maternelle Preissac Jacques-Bernard Glorian 06 71 27 81 86 clae.preissac.mat@mairie-saintjean.fr

ALAE Marcel Langer Nadia Maïna 06 79 69 51 96 clae.langer@mairie-saintjean.fr

ALAE Elémentaire Centre Aurore Flourirac 06 72 88 89 97 clae.centre.elem@mairie-saintjean.fr

ALAE Maternelle Saint-Jean Centre Katia Cardinal 06 08 26 86 01 clae.centre.mat@mairie-saintjean.fr

Bibliothèque Catherine Faucher 05 61 37 63 07 bibliothèque@mairie-saintjean.fr

Ludothèque Monique Steiger 05 61 37 63 13 ludotheque@marie-saintjean.fr

Service Culture Marianne Roques 05 61 37 74 06 culture@mairie-saintjean.fr

Direction Action Sociale - Centre Communal d'Action Sociale - Petite Enfance Françoise Gonzalez

05 61 37 88 31 francoise.gonzalez@mairie-saintjean.fr

Accueil Famille - CCAS Valérie Torre 05 61 37 88 35 valerie.torre@mairie-saintjean.fr

Social Sylvie Blanc et Angélique Gasc 05 61 37 88 34 ou 05 34 33 29 12 sylvie.blanc@mairie-saintjean.fr

Prévention Médiation Frederic Bohuon et Olivier Poutoire

06 33 00 27 32 ou 05 61 37 74 07 prevention.mediation@mairie-saintjean.fr

RAM et LAEP Marie Rouhaud et Nadège Clarens

05 62 89 97 98 ou 05 62 89 48 27 petite.enfance@mairie-saintjean.fr



Pôle Éducation-Jeunesse et Pôle Solidarité et Petite Enfance
4 chemin du Bois de Saget
31240 SAINT-JEAN